

Secrétariat de zone

Agent traitant : Sandrine Dumont

Tél. : +32 84 21 99 92

@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Députée Provinciale,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 13 septembre 2024, à 9H00 à Beauraing.**

L'ordre du jour est le suivant :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Huis clos

- 2-4. Sapeur-pompier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent
5. Secouriste-ambulancier volontaire - Renouvellement de nomination - Audition de l'agent

Séance publique

6. Décision de tutelle - Approbation modification du cadre du personnel - Information
7. Décision de tutelle - Approbation comptes 2023 - Information
8. Plan du personnel - Modification du cadre du personnel - Correction décision du 21/06/24
9. Recrutement employé en prévention incendie - Vacance d'emploi et appel à candidatures
10. Promotion de coordinateurs-ambulanciers volontaires – Désignation du jury

Huis clos

11. Nomination définitive sapeur-pompier professionnel
12. Nomination effective sapeur-pompier volontaire - prolongation de stage
- 13-17. Nomination effective secouriste-ambulancier non-pompier volontaire
- 18-21. Renouvellement de nomination - Sergent volontaire
- 22-23. Renouvellement de nomination - Caporal volontaire
- 24-33. Renouvellement de nomination - Sapeur volontaire
- 34-37. Renouvellement de nomination - Secouriste ambulancier volontaire
38. Cumul d'activités – Pompier professionnel
- 39-40. Annulation engagement Secouriste-ambulancier non pompier volontaire stagiaire
- 41-42. Recrutement secouriste- ambulancier non-pompier volontaire - Admission en stage
43. Démission honorable – Pompier volontaire

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Députée Provinciale, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



Le Président,
Pascal JACQUIEZ

